

Rappel - Recensement militaire

Tous les jeunes de 16 ans doivent se présenter à la mairie de leur domicile pour se faire recenser.
Il faut se présenter dans les 3 mois suivant la date d'anniversaire muni du livret de famille ainsi que de la carte d'identité.
Ce recensement permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté qui est obligatoire et permet l'inscription d'office sur les listes électorales.

Pour d'informations sur la page internet <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>

Cartes d'identité et passeports

Depuis le 02 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports doivent être adressées aux communes équipées d'un dispositif de recueil biométrique. Les plus proches sont :

Montvilliers : prendre rendez-vous sur le site www.ville-montvilliers.fr rubrique Etat civil ou téléphoner au 02 35 30 28 15 (rdv du lundi au mercredi de 8h30 à 16h30)

Le Havre : prendre rendez-vous sur le site www.lehavre.fr rubrique Etat civil ou téléphoner au 02.35.19.45.45 (rdv du lundi au vendredi de 8h à 17h)

Fécamp : prendre rendez-vous au 02.35.10.60.40, renseignement et liste des pièces à fournir sur www.ville-fecamp.fr (rdv du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30)

Vous pouvez effectuer une pré-demande en ligne sur le site : www.ants.gouv.fr
A noter que depuis le 1^{er} janvier 2014, les cartes d'identité des personnes majeures sont valables 15 ans. Celles émises entre le 02 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont automatiquement prolongées de 5 ans.

Rappel sécurité

- Respectez les vitesses : 50 km/h sur toutes les routes de Beurepaire et 30 km/h dans le centre bourg
- Pensez à entretenir vos talus sans étaler les déchets sur ceux-ci
- Élaguez vos arbres, c'est obligatoire
- Respectez les heures d'usage d'appareils bruyants
- Ne brûlez pas à l'air libre
- Prenez vos dispositions pour empêcher vos animaux de divaguer sur les voies publiques

Les horaires de permanence des élus changent :

Depuis le 5 novembre 2018, la permanence a lieu le :
- le **jeudi de 17h30 à 19h**

Le secrétariat est ouverte le **lundi et le mardi de 10h à 12h et de 14h à 16h**



Etat-civil

Naissances :
Noah CONSTANTINESCU,
le 27 juillet 2018

Mariage :
Déborah BÉGUIN et Pascal BIGOT
le 4 août 2018

Agenda

17 mars 2019 : repas communal

26 mai 2019 : élections européennes

19 mai 2019 : ronde cantonale

Le Maire et les adjoints :

Grégoire Micaut :
02.35.29.99.08
06.81.57.05.43

Carol Gondouin :
02.35.30.82.79
06.08.56.81.12

Christian Lemesle :
02.35.27.16.11
07.86.09.17.67



N°30
Hiver 2019



La vie à Beurepaire



L'équipe municipale vous souhaite une bonne année 2019 ...

Plus forts, ensemble!

Le Havre Seine Métropole est une opportunité pour l'ensemble des habitants des 54 communes qui disposeront d'une offre de service renforcée, plus cohérente et davantage structurée.

- 4 priorités : - Agir pour la santé
- Qualité de vie partout et pour tous !
- Développer les mobilités
- Construire un territoire durable

Vous recevrez prochainement un fascicule développant ces thèmes

« Sauver ou Pétrir » « Courage et dévouement »

Les Sapeurs Pompiers d'Étretat ont célébré comme il se doit la Sainte Barbe. A cette occasion, ils ont mis à l'honneur l'ancien chef de centre Eric Jean et son remplaçant David Levasseur. Le Lieutenant Eric Jean, chef de centre, a été décoré pour ses 32 ans de service échelon or. Les Sapeurs Pompiers d'Étretat ont effectué sous ses ordres plus de 500 interventions en 2018 dont certaines à Beurepaire.

Ces femmes et hommes, courageux et dévoués sont volontaires et Beurepaire se félicite d'avoir en son sein une famille exemplaire ne comptant pas son temps pour secourir chacun d'entre nous : L'adjudant Chef Cédric Lebourgeois, la Caporale Chef Séverine Lebourgeois et le sapeur 2ème classe Anthony Lebourgeois.



Francis Lemaire, natif du hameau de la Forge à Beurepaire a aussi été mis à l'honneur pour son investissement, sa disponibilité et son dévouement bénévole auprès du Centre de Secours d'Étretat.

Il faut soutenir, sans faille, tous ces femmes et ces hommes qui au quotidien nous portent assistance et condamner fermement tous ceux qui injustement les agressent.

Mairie de Beurepaire

Tél : 02 35 27 01 17 - Fax : 09 70 63 25 84

www.mairie-beurepaire.com - courriel : mairiebeurepaire@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture de la déchetterie de Criqueotot-l'Esneval :

lundi après-midi 14 h 00 - 18 h 00
mercredi, vendredi et samedi
9 h 00 - 12 h 30 / 14 h 00 - 18 h 00

(Jusqu'à 19h le samedi du 1^{er} avril au 30 septembre)

Horaires des tondeuses et engins motorisés :

du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 00 / 14h- 20h
le samedi : 9 h 00 - 12 h 00 / 14 h 30 - 19 h 00
le dimanche : 10 h 00 - 12 h 00

La Poste 02 35 20 11 77
Gendarmerie 02 35 27 20 17
Pompiers 18
Samu 15
Centre Anti-poison 02 35 88 44 00

Médecins les plus proches :
Dr Desnos, Dr Champain, Dr Dudout, Dr Lefrançois
Maison médicale Criqueotot : 02 27 30 58 00
Pharmacie des Halles (Gonneville) : 02 35 20 71 45

Repas communal

Ce traditionnel repas, il faut le rappeler, est ouvert à tous les habitants de Beaurepaire. C'est un moment de convivialité où l'on peut se rencontrer, discuter tout en appréciant un repas copieux et savoureux pour une somme modique. Alors venez nombreux ! Vous ne le regretterez pas.

Ce moment de retrouvailles est fixé le **17 mars 2019 à 12h30** au Centre Marcel Paul précédé d'un apéritif à 11h15 offert à tous .



La Poste

Depuis fin 2018, nos facteurs font leur pause méridienne obligatoire selon la nouvelle organisation du service de La Poste à Beaurepaire (salle du conseil municipal). Chaque midi, les camionnettes jaunes « envahissent » le parking de la mairie tel un bouquet de jonquilles. C'est à la demande de la Poste que la municipalité, qui est très attachée aux services publics, a signé une convention avec les services postaux. Un bon usage de locaux qui sont souvent inutilisés et financés par vos impôts. Rien ne sert de construire, il faut réagir à temps. A noter que La Poste indemnise la commune pour ce service rendu.

Recensement 2019

Du 17 janvier au 16 février a lieu le recensement de la population de votre commune. Les réponses par internet sont privilégiées mais les réponses papier sont toujours acceptées.

Le recensement permet de connaître le nombre d'habitants sur la commune à un instant T. De ce chiffre découle la participation financière de l'Etat aux communes : + il y a d'habitants, + la participation est importante. Cela permet aussi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

Merci de répondre aux questionnaires, c'est un devoir civique rendu obligatoire par la loi (loi du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques)

Pour rappel, l'agent recenseur et le coordonnateur communal sont tenus par le secret professionnel. Vos réponses sont confidentielles, l'Insee va uniquement les exploiter pour établir des statistiques. Merci de répondre aux sollicitations de l'agent recenseur.

Suite au recensement 2014, la population officielle de notre commune était de 496 habitants. Dépasserons-nous les 500 habitants en 2019? Nous ne manquerons pas de vous communiquer les résultats de l'enquête sur le site internet et dans le Petit Journal



Nouveautés pour les inscriptions sur la liste électorale

Depuis le 1^{er} janvier 2019 est mis en place le répertoire électoral unique. Le but, 1 seule liste électorale nationale au lieu des 36 000 listes communales.

Pour les électeurs, le principal changement est la suppression de la date limite d'inscription sur la liste électorale du 31 décembre. A partir de maintenant, vous avez jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant chaque scrutin pour vous inscrire (en mairie ou sur internet) Par exemple, pour les élections européennes, la date limite est le 31 mars 2019.

Pour les communes, le changement principal est l'arrêt des périodes de révision et de refonte des listes. La liste électorale de la commune est mise à jour par l'Insee : radiation dès qu'un électeur s'inscrit dans une autre commune (évite le risque de double inscription à 18 ans suite au recensement militaire. Une commission électorale se réunit avant chaque scrutin pour vérifier les inscriptions et radiations faites.

Pour vous inscrire il suffit d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile et RDV en mairie ou sur le site www.service-public.fr

Ecole



Le jeudi 20 décembre 2018, les élèves de l'école ont interprété des chants de Noël devant les membres du conseil municipal à la salle communale. Afin de les remercier de cette représentation, la mairie leur a généreusement offert un goûter ainsi qu'un sachet de friandises.

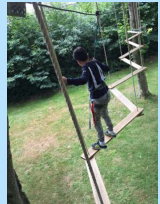
Ce fut un bon moment de partage pour tous !



Cette année, les élèves des 2 classes iront au Parc Eretat Aventure et pourront ainsi faire de l'accrobranche.

Les élèves évolueront sur des parcours acrobatiques dans les arbres.

Des moments forts, en perspective !



Le 1^{er} juillet 2019, M. Hanin invitera gracieusement les 2 classes à tester ses nouveaux labyrinthes de maïs à Saint Jouin de Bruneval.

Les élèves devront s'orienter dans ces parcours tout en résolvant des énigmes.

Une journée formidable leur sera ainsi offerte !

On va tous manger à la cantine !



Conséquence de la rénovation de la salle des fêtes du Tilleul, depuis la rentrée de la Toussaint, nos écoliers n'ont plus à prendre le car et peuvent de ce fait profiter pleinement de la pause méridienne.

Deux services sont assurés par Marie-Laurence, Cindy et Patricia.

Pendant qu'une classe mange, l'autre sous surveillance se détend. Cette formule semble convenir à tous. La municipalité, en aménageant aux normes cette pièce de l'annexe, avait envisagé cette possibilité qui pourrait devenir pérenne si le SIVOS et la commune le souhaitaient.



Bienvenue !

Comme nous vous l'avions indiqué dans une précédente édition, l'immobilier à Beaurepaire, ça bouge! Nous souhaitons donc la bienvenue à nos nouveaux habitants et vous invitons à venir en mairie le jeudi de 17h30 à 19h pour y rencontrer les élus et recevoir le livret d'accueil des nouveaux habitants où vous trouverez des informations complémentaires au Petit Journal